

RESPECT DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

(MAQUETTE SIMULÉE)

Dépenses		Recettes	
575 031 146		575 031 146	
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	329 455 663	Recettes réelles de fonctionnement	398 454 216
Dont augmentation prévisionnelle de dépenses	9 950 413	Dont excédent reporté	41 752 943
Dépenses d'ordre	77 998 553	Recettes d'ordre	9 000 000
Total dépenses de fonctionnement	407 454 216	Total recettes de fonctionnement	407 454 216
INVESTISSEMENT			
Dépenses d'ordre	12 000 000	Recettes d'ordre	80 998 553
Dépenses réelles d'investissement	155 576 930	Recettes réelles d'investissement	86 578 377
Dont PP (avec 1,1 Md€ de travaux d'urgence)	85 000 000	Dont emprunt d'équilibre	86 000 000
Dont capital de la dette bancaire (hors PPP)	15 869 767		
Total dépenses d'investissement	167 576 930	Total recettes d'investissement	167 576 930

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vendredi 12 décembre 2025

1. LE DÉPARTEMENT ACTEUR D'UNE GESTION RESPONSABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

- Exploitation des barrages du Lizon et du Magnoac
- Adhésion à l'établissement public « Garonne, Gascogne et Affluents Pyrénéens »

2. RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES : SITUATION FINANCIÈRE DES DÉPARTEMENTS D'OCCITANIE

3. DÉCISION MODIFICATIVE N°3 : LE BUDGET 2025 AJUSTÉ À LA MARGE

4. PRÉ-BUDGET : ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC POUR LE DÉBUT D'ANNÉE 2026

LE DÉPARTEMENT ACTEUR D'UNE GESTION RESPONSABLE DE LA RESSOURCE EN EAU



Les Hautes-Pyrénées sont riches de nombreux cours d'eau irrigant tout au long de l'année nos exploitations agricoles, habitations et aménagements hydroélectriques, ainsi que plusieurs métropoles et territoires voisins. Aujourd'hui, en s'engageant aux côtés d'acteurs publics comme privés, le Département maintient le cap d'une gestion responsable de cette ressource primordiale.

■ EXPLOITATION DES BARRAGES DU LIZON ET DU MAGNOAC

La délégation de service public désignant déjà Rives et Eaux du Sud-Ouest (anciennement Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne CACG) comme responsable de la gestion, l'exploitation et la maintenance des barrages du Lizon et du Magnoac a été renouvelée jusqu'en 2030.

LE RÉSERVOIR DU LIZON

Il participe au soutien des étiages du Lizon et de la Baïse dans le cadre du système Neste.

Volume : 1 592 000 m³

Hauteur de la digue : 18,50 m

Longueur de la digue en crête : 450 m

Surface de la retenue : 22,3 ha

En service depuis : 2006

LE RÉSERVOIR DU MAGNOAC

Il participe au soutien des étiages du Gers dans le cadre du système Neste.

Volume : 4 850 000 m³

Hauteur de la digue : 19,30 m

Longueur de la digue : 830 m

Surface de la retenue : 69 ha

En service depuis : fin 2006

■ ADHÉSION À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC « GARONNE, GASCOGNE ET AFFLUENTS PYRÉNÉENS »

Comme l'Ariège et le Gers, le Département des Hautes-Pyrénées a rejoint, le 20 juin dernier, le nouvel Etablissement Public Territorial de Bassin « Garonne, Gascogne et Affluents Pyrénéens » constitué de l'ancien Etablissement Public Garonne et des 3 départements adhérents.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Département est appelé aujourd'hui à adopter la modification correspondante des statuts de l'institution notamment en ce qui concerne les aspects liés à la gouvernance et à la répartition de voix depuis l'incorporation des 3 Départements.

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES : ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES DÉPARTEMENTS D'OCCITANIE

« Entre 2022 et 2024, les départements ont fait face à un retournement économique difficile, qui a fortement affecté leurs recettes. Les droits de mutation ont diminué de 34% et un an plus tard certains départements ont également vu baisser les produits de fractions de TVA [...].

Dans le même temps, les dépenses sociales ont poursuivi, et parfois accentué, leur hausse. [...]

Comme l'a souligné à plusieurs reprises la Cour des comptes dans ses rapports sur les finances publiques locales, il est inadapté de financer des dépenses sociales rigides et évolutives par des recettes aussi cycliques et volatiles que les droits de mutation, qui dépendent d'un segment particulier de l'activité économique. [...]

Cinq départements sur les treize de la région Occitanie connaissent une situation critique (Gard, Gers, Haute-Garonne, Hérault, Tarn). Pour ceux-ci, en l'absence de redressement des recettes, de nouveaux ajustements à la baisse des dépenses de fonctionnement et d'investissements, sont à prévoir. »

■ SITUATION INDIVIDUELLE EN 2024

	Produits de gestion (en €)	charges de gestion (en €)	épargne brute (en €)	Epargne brute/ RRF	épargne nette (en €)	capacité de désendettement (en années)
Ariège	200 913 262	153 121 581	47 681 532	23,4%	47 535 353	0,0
Aude	569 113 119	530 618 694	33 864 612	5,8%	11 041 416	6,5
Aveyron	412 388 213	344 475 110	64 882 388	15,5%	46 098 274	2,4
Gard	924 453 149	885 911 267	33 629 325	3,4%	-9 693 297	14,2
Gers	283 637 087	262 234 922	18 701 494	6,4%	5 213 801	7,2
Haute-Garonne	1 678 516 508	1 612 940 370	20 890 716	1,2%	-34 703 659	24,3
Haute-Pyrénées	363 531 131	303 661 554	56 753 053	15,5%	40 970 983	2,4
Hérault	1 455 581 291	1 435 299 439	1 148 816	0,1%	-43 172 981	675,4
Lot	256 349 184	225 244 674	30 127 875	11,3%	20 996 695	2,2
Lozère	145 157 137	118 075 984	26 178 934	17,6%	20 647 006	1,5
Pyrénées-Orientales	543 738 593	475 733 698	64 850 513	11,6%	52 136 128	2,4
Tarn	494 408 957	447 542 158	38 209 128	7,6%	14 277 941	6,3
Tarn-et-Garonne	347 218 976	315 866 896	26 345 483	7,5%	6 928 261	7,0

Source : CRC d'après les comptes de gestion et les données des départements

DÉCISION MODIFICATIVE N°3 : LE BUDGET 2025 AJUSTÉ À LA MARGE

Le budget 2025 voté en mars a été ajusté à la marge compte tenu de nouvelles recettes et dépenses dont, à titre d'exemple :

- + **631 450 €** au titre de la participation de l'Etat pour la prévention et la protection de l'enfance.
- - **1,1 M €** au titre de dépenses supplémentaires pour la Prestation de Compensation du Handicap.
- - **650 000 €** au titre de la rénovation de la médiathèque départementale située boulevard Claude Debussy à Tarbes.

PRÉ-BUDGET 2026

Comme chaque année, le Département anticipe les autorisations de dépenses pour l'année suivante, avant le vote du budget primitif en mars 2026.

En fonctionnement, le pré-budget 2026 est ouvert à 100 % du budget 2025, soit 410 M €.

Cela permet au Département de continuer à participer au fonctionnement de structures comme le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), le Stado Tarbes Pyrénées Rugby (TPR) et de maintenir le versement de prestations sociales comme le RSA.

En investissement, le pré-budget 2026 est ouvert à 25 % du budget 2025 soit 6,46 M €.

Cela permet de continuer à investir sur nos routes départementales, nos collèges et de maintenir la dynamique de développement du territoire avec le Fonds d'aménagement rural (FAR) ou encore les appels à projets Pôles touristiques par exemple.

CONTACT PRESSE :

Graham ELLUL
07 84 39 01 10 - graham.ellul@ha-py.fr